



ANNEXE 1

Programme de dépistage 3 : femmes 60 ans et plus

Périodicité : 2 ans

Nos références : [référence]
Bénéficiaire : [prénom, nom]
N° personnel/Pension : [xxxxxxx]
Valable jusqu'au : [date fin de couverture ou 18 mois]

A compléter par le médecin lors de la consultation initiale

Examens "Standard"

+ Consultation initiale (chez le médecin traitant ou chez le médecin généraliste d'un centre agréé) : anamnèse détaillée + examen physique (tension, poids, taille, BMI)

- ☐ Examen dermatologique pour recherche mélanome
- ☐ Examen ophtalmologique (mesure de l'acuité visuelle / correction optique + tonométrie)
- ☐ Examen sanguin
 - Cholestérol total, HDL, LDL
 - HIV (sérologie) (sauf refus écrit du participant)
 - Glycémie à jeûn ou hémoglobine glycosylée
 - Hémoglobine, hématocrite et numération des globules rouges
 - Leucocytose et formule, plaquettes
 - Créatinine, acide urique, Potassium, Calcium
 - GOT, GPT, gamma GT
- ☐ Examen des urines : albumine + glucose urinaire
- ☐ Examen par cardiologue : électrocardiogramme au repos ou à l'effort (selon avis du médecin, cfr risque cardio-vasculaire)
- ☐ Consultation gynécologue + cytologie du col utérin
- ☐ Colposcopie si nécessaire
- ☐ Mammographie (jusqu'à 75 ans)

+ Consultation de clôture (Chez le médecin traitant ou chez le médecin généraliste d'un centre agréé)

Ajouts possibles

- ☐ Hépatite B –Hépatite C - Syphilis (sérologie)
- ☐ Chlamydia et gonocoques par PCR
- ☐ Examen du colon (jusqu'à 75 ans) :
 - test immunochimique fécal sur un seul prélèvement et
 - coloscopie optique TOUS LES 10 ans
 - ou coloscopie virtuelle TOUS les 10 ans
- ☐ Densitométrie osseuse (DEXA) (une seule fois)

Examens refusés par le participant :

.....

Rapport final à envoyer à :

- ☐ Adresse participant :
.....
- ☐ Adresse médecin généraliste traitant :
.....

Date :

Signature/cachet du médecin:

Signature du participant (pour accord) :

- Tout examen non prévu dans le cadre de ce programme doit faire l'objet d'une demande d'autorisation préalable séparée par le participant.
- Ce document ainsi que l'annexe 2 - complétés et signés - doivent être joints à la facture (centre agréé) ou à la demande de remboursement des deux consultations initiale et de clôture (participant).